



L.A.P.E LORRAINE **(Lieux d'Accueil Parents Enfants de Lorraine)**

Compte-rendu de la journée du 11 décembre 2009 à Verdun

Thème du jour : « En quoi les lieux d'accueil enfant-parent sont-ils spécifiques dans ce qu'ils proposent aux enfants et aux parents dans une finalité de socialisation ? »

Travaux en atelier sur le thème du jour :

Consignes de travail : à partir des objectifs des lieux d'accueil enfant-parent, replongez-vous dans un accueil, qu'est-ce que vous observez ? Sur quoi « zoomez-vous ? » Quelles sont les observations de situations, de comportements qui font partie du mouvement qui participe aux objectifs et quels sont ceux qui n'y participent pas ?

Mise en commun des travaux :

Les objectifs des LAEP sont rappelés :

1. **socialiser le jeune enfant** : ces lieux permettent aux enfants de moins de 6 ans de rencontrer d'autres enfants et de partager l'espace et les jouets disponibles en toute sécurité puisqu'un parent reste présent.
2. **faciliter une séparation en douceur de l'enfant** et de son parent en vue de son entrée dans d'autres structures d'accueil et dans les écoles.
3. Il s'agit pour les parents de **passer un moment avec d'autres parents et des professionnels** avec lesquels ils peuvent, s'ils le désirent, échanger leurs préoccupations parentales et être rassurés dans un climat convivial.
4. **prévenir les difficultés de socialisation**, du lien enfant parents et faciliter pour l'enfant l'investissement des premiers apprentissages.

Situations observées perçues positivement du point de vue des objectifs :

- des parents parlent entre eux
- une maman en train de faire respecter la règle
- des personnes qui sourient
- une maman qui parle avec une accueillante
- une maman qui parle avec d'autres parents
- un papa et une maman ensemble dans le lieu
- une maman qui se pose, à l'aise dans le lieu
- un enfant handicapé qui trouve sa place
- une maman qui apporte des photos
- un parent qui apporte un gâteau
- des conflits entre enfants
- un parent qui s'installe à côté de son enfant
- des enfants qui jouent ensemble
- un enfant qui joue à cache-cache
- un groupe de mamans et d'enfants
- un règlement intérieur affiché
- un enfant qui garde le même jouet

- des petits coins clos
- un partage de gâteaux entre parents
- un enfant en colère et un parent qui gère
- un enfant qui suit toujours le même enfant
- des parents en relation avec leur enfant et d'autres enfants
- un enfant qui sollicite son parent
- un parent qui lâche son enfant
- un accueillant qui fait des allées et venues
- un groupe de parents en train de boire leur café
- un accueillant qui serre la main d'un parent

Situations observées perçues négativement (toujours au regard de ces objectifs):

- des parents qui gardent des chaises pour d'autres parents
- des travailleurs sociaux qui viennent dans le lieu
- des parents mal à l'aise face à l'attitude d'un autre parent
- des mamans qui forment un groupe à part, auto suffisant
- un enfant qui va dans la piscine à balles avec un biscuit
- une maman qui lit sa revue
- une maman qui s'isole
- une maman avec son portable
- un parent qui impose un jeu à son enfant
- une maman qui repousse son enfant
- une maman violente avec son enfant
- une accueillante qui tourne le dos à un parent qui arrive
- une pièce où il n'y a que du mobilier pour enfant
- un parent mal à l'aise face à une crise de colère de son enfant
- un enfant qui pleure quand on s'approche de lui
- un parent qui n'arrive pas à partir à l'heure de fermeture
- un enfant qui tape son parent qui ne réagit pas
- un enfant qui cherche des câlins auprès d'un accueillant
- des collègues extérieures qui font intrusion durant le temps d'accueil

Situations observées qui peuvent apparaître parfois positives et d'autres fois négatives

- une maman qui laisse son enfant sous la surveillance d'un autre parent
- des parents qui jouent avec leur enfant
- des enfants collés à leur maman et réciproquement
- un enfant isolé avec sa maman
- une accueillante qui s'isole avec un parent qui en exprime la demande
- une maman qui ne laisse pas son enfant jouer de peur qu'il ne se salisse
- un départ brusque et violent
- un enfant qui n'est pas en interaction avec les autres
- un enfant accompagné de plusieurs adultes
- une seule famille dans le lieu
- un adulte qui gère un conflit entre enfants

Rappel des objectifs

L'objectif essentiel des lieux d'accueil enfants parents est la socialisation des jeunes enfants.

Le parent reste responsable de l'enfant dans le lieu notamment il veille à sa sécurité. Le lien de vigilance entre parent et enfants ne doit pas être rompu. Cependant, l'enfant doit aussi pouvoir échapper parfois au regard de l'adulte(jeux de cache-cache). A tout moment, l'enfant peut retrouver son parent s'il en éprouve le besoin. L'enfant doit pouvoir « se nourrir » auprès de son parent. Le parent peut faire des allers et venues mais il ne doit pas nécessairement suivre l'enfant à la trace. En toute sécurité affective, l'enfant peut ainsi

vivre ses expériences. La spécificité des lieux d'accueil enfants-parents, réside autour de l'alternance séparation/retrouvaille dans un mouvement qu'il peut utiliser à volonté. L'enfant peut revenir à tout moment auprès de son parent. Parfois le parent peut être excédé par ce retour répété, l'accueillant peut dire à la mère alors : « Regardez comme vous êtes importante pour lui. » L'enfant va progressivement avoir moins besoin de revenir vers sa mère. Il apprendra peu à peu à gérer seul les difficultés qu'il rencontre dans les relations qu'il vit avec les autres. Cet apprentissage va se faire progressivement. Les parents comprennent facilement ce processus et en sont émerveillés quand on le leur fait remarquer.

L'enfant ainsi se socialise, apprend les codes de la relation, le langage non verbal. On peut, dans la majorité des cas, laisser les enfants résoudre leurs conflits entre eux (sauf quand la sécurité d'un enfant est mise en péril), cela fait partie également de ce processus de socialisation.

Cette socialisation est double : les enfants jouent, vivent des relations entre eux, les parents vivent également des relations entre eux. Cela permet aux parents de sortir de cette relation parfois fusionnelle à leur jeune enfant, et d'ouvrir naturellement, dans un climat serein cette relation. Un parent qui joue systématiquement avec son enfant pose un problème. Ce jeu systématique avec l'adulte ne sert pas les objectifs de socialisation.

Trois piliers repères :

Individuation :

Dans nos lieux, l'enfant est appelé par son prénom, on s'adresse à lui. Son identité est renforcée par les relations qu'il vit avec des adultes et des enfants.

Dans le processus habituel, cette individuation commence dès que la mère est moins disponible à son bébé. Elle se poursuit quand il a 9 mois, au fur et à mesure qu'il prend conscience que sa mère n'est pas une partie de lui-même. Il éprouve et expérimente le manque : c'est l'angoisse de séparation. Quand il se déplace à quatre pattes, il met en scène cette séparation/individuation, bien avant de la réaliser pleinement. Le LAEP est pour l'enfant un lieu d'expérimentation des distanciations possibles d'avec sa mère.

Séparation :

Vers 18 mois, l'enfant commence à s'opposer, à dire non. Il commence à parler la séparation « psychique » d'avec sa mère. Dans les lieux d'accueil enfant-parent, l'enfant peut expérimenter la séparation physique en s'éloignant de la mère tout en gardant le lien psychique avec elle. Le rôle du professionnel est de veiller à la vigilance de la mère, c'est une séparation sans rupture, sans abandon. Dans cette opposition de son bébé, la mère est confrontée à la peur de perdre son bébé, elle peut penser que l'enfant ne l'aime plus. Pour l'accueillant : il est fondamental de ne pas intervenir dans le processus de séparation en le provoquant mais de soutenir le parent et de l'accompagner dans ce qu'il y vit. Lui expliquer que cette opposition est normale et structurante pour l'enfant déculpabilise le parent.

Socialisation:

C'est l'apprentissage des codes de communication avec des essais, des erreurs et des ajustements. L'enfant doit apprendre le langage préverbal (langage des enfants entre eux). L'accueillant doit respecter la concentration que l'enfant mobilise dans ces moments là et ne pas gêner l'enfant dans les expériences qu'il fait. La double socialisation : parents entre eux et enfants entre eux va permettre à l'enfant et à son parent d'être heureux à distance l'un de l'autre et de s'observer mutuellement dans ces échanges.

Les règles du lieu sont valables pour tous. Le parent va pouvoir être le porteur de la règle. L'accueillant doit se positionner comme co-porteur de la règle, il ne doit pas se substituer à la mère pour dire la règle. L'enfant qui voit sa mère soutenir la règle collective comprend que la loi est une référence pour tous et il s'y plie plus volontiers. Cet apprentissage des règles fait partie du processus de socialisation du jeune enfant.